



FICHE DE DEMANDE D'AUTORISATION D'ABSENCE POUR EVENEMENT FAMILIAL

CENTRE HOSPITALIER

ANTIBES JUAN-LES-PINS

POLE RESSOURCES - CONTRACTUALISATION INTERNE

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

Version n° 3-2016

NOM : Prénom :

Service : Cadre :

Statut : ☐ TITULAIRE ou STAGIAIRE ☐ CONTRACTUEL(LE) depuis le :

Date de la demande :

☐ Sollicite une autorisation spéciale d'absence pour :

Type d'évènement	Date de l'évènement	Lieu de l'évènement	Lien de parenté avec l'agent	Date(s) de(s) absence(s) à qualifier
☐ Mariage ou PACS de l'agent ☐ Mariage d'un enfant ☐ Naissance ou adoption d'un ou plusieurs enfants ☐ Congé paternité ☐ Décès ou maladie très grave du conjoint, père, mère, enfants * ☐ Décès d'un parent ou allié, au 2 ^{ème} degré (frère, sœur, petits enfants, grands parents directs, beau frère, belle sœur et beaux parents) *				

* Pour un décès, la date de l'évènement correspond à la date des obsèques

* Un délai de route peut être attribué pour assister à des obsèques. Cet octroi se fait au cas par cas, au vu du planning de l'agent et du lieu de l'évènement (hors PACA).

	Nbre de jour(s)	Date(s)
☐ Sollicite un délai de route		

Justificatif à fournir :

- Copie du livret de famille ou de tout autre document pouvant justifier le lien de parenté
- Certificat de naissance, d'adoption, de décès, de mariage ou de PACS
- Copie d'un justificatif de la date des obsèques (parution dans un journal, documents des pompes funèbres, faire-part, etc)

Toute demande d'autorisation d'absence doit être envoyée à la Direction des Ressources Humaines validée par l'encadrement avant l'absence (ou en régularisation pour les absences liées à un décès).

Les autorisations d'absence ne sont pas un droit à congé. Elles sont accordées sous réserve des nécessités de service, uniquement pour les agents prévus au planning.

Les agents sollicitant une autorisation d'absence pour mariage, PACS, naissance ou adoption doivent faire parvenir dès leur obtention copie du livret de famille ou de l'extrait d'acte de naissance ou d'adoption.

En l'absence de justificatifs 15 jours après l'absence, l'agent sera placé en position d'absence irrégulière sans traitement.

Signature agent	Signature cadre	Signature DRH



FICHE DE DEMANDE D'AUTORISATION D'ABSENCE POUR EVENEMENT FAMILIAL

Version n° 3-2016

RAPPELS REGLEMENTAIRES :

Les autorisations d'absence sont accordées sous réserve des nécessités de service pour les motifs énumérés ci-dessous.

Elles ne relèvent pas de la Fonction Publique Hospitalière mais de conventions internes.

Elles ne concernent que les agents qui devaient travailler les jours où ils souhaitent s'absenter.

EXEMPLE : un agent en congés annuels ne peut bénéficier d'une autorisation d'absence pour mariage.

EVENEMENT	NOMBRE DE JOURS OUVRES	PIECE JUSTIFICATIVE
Mariage de l'agent Conclusion d'un PACS	5 jours au moment de l'évènement pour les titulaires, stagiaires et contractuels de + de 18 mois d'ancienneté uniquement	Copie acte de mariage ou contrat PACS
Naissance d'un ou plusieurs enfants ou Congé d'adoption	3 jours au moment de l'évènement pour les titulaires, stagiaires et contractuels de + de 18 mois d'ancienneté uniquement	Copie acte de naissance
Congé paternité	11 jours à prendre dans les 4 mois suivant l'évènement pour les titulaires, stagiaires et contractuels de + de 18 mois d'ancienneté uniquement	Copie acte de naissance
Mariage de l'enfant	1 jour au moment de l'évènement pour les titulaires, stagiaires et contractuels de + de 18 mois d'ancienneté uniquement	Copie acte de mariage + Justificatif du lien de parenté
Décès ou maladie très grave du conjoint, père, mère, enfants, décès conjoint du père ou de la mère Décès ou maladie grave du partenaire d'un PACS	- 3 jours pour les titulaires, stagiaires et contractuels de + de 18 mois d'ancienneté - 1 jour pour les contractuels de - 18 mois	Copie acte de décès et date de l'enterrement + Justificatif du lien de parenté
Décès d'un parent, allié du 2 ^{ème} degré (frère, sœur, petits enfants, grands parents directs, beau frère, belle sœur et parents du conjoint)	1 jour pour les titulaires, stagiaires et contractuels de + de 18 mois d'ancienneté uniquement	Copie acte de décès et date de l'enterrement + Justificatif du lien de parenté
Enfant malade (enfant âgé de moins de 16 ans ou handicapé)	6 jours par parent (soit 12 jours si le parent élève seul son enfant) pour les titulaires, stagiaires et contractuels de + de 18 mois d'ancienneté uniquement	Certificat médical